

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00963 Numéro SIREN : 492 404 389 Nom ou dénomination : AFS PLOMBERIE CVC

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2021 sous le numéro de dépôt 25559

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	10 508	1 381	9 126	4 993	4 133	82. 77
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 498	3 288	210	320	110-	34. 26-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	246 011	38 764	207 247	212 494	5 247-	2. 47-
	Installations techniques, matériel et outillage	158 585	50 067	108 519	108 510	9	0. 01
	Autres immobilisations corporelles	217 585	123 390	94 195	118 161	23 966-	20. 28-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	10		10	10		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	116 455		116 455	118 855	2 400-	2. 02-
	Total II	752 651	216 890	535 761	563 342	27 581-	4. 90-
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	155 117		155 117	168 769	13 652-	8. 09-
	En-cours de production de biens	20 042		20 042	41 887	21 845-	52. 15-
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	15 793		15 793	11 110	4 683	42. 15
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	1 277 114	34 429	1 242 685	666 358	576 327	86. 49
	Autres créances	92 670		92 670	156 605	63 935-	40. 83-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	15		15	15		
	Disponibilités	268 576		268 576	33 372	235 204	704. 80
	Charges constatées d'avance (3)	35 548		35 548	46 382	10 834-	23. 36-
	Total III	1 864 876	34 429	1 830 447	1 124 498	705 948	62. 78
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 617 527	251 319	2 366 208	1 687 841	678 367	40. 19

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	400	400		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	662 905	596 606	66 299	11. 11
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	38 403	66 299	27 895-	42. 08-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	751 708	713 305	38 403	5. 38
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	76 700		76 700	
	Total III	76 700		76 700	
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	545 839	89 582	456 257	509. 32
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	2 019	1 831	187	10. 22
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	721 752	631 837	89 915	14. 23
	Dettes fiscales et sociales	253 077	244 226	8 850	3. 62
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	15 113	7 059	8 054	114. 10
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 537 800	974 536	563 264	57. 80
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 366 208	1 687 841	678 367	40. 19

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 495 920931 196

AFS PLOMBERIE CVC
Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 euros
Siège social : 1 CHEMIN DU CHENE ROND
91570 BIEVRES
492 404 389 RCS EVRY

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 Juin 2021

Le 30 Juin 2021, à 18 heures, les associés de la Société AFS PLOMBERIE CVC se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, 1 CHEMIN DU CHENE ROND 91570 BIEVRES, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple en date du 1 Juin 2021.

M FRANCOIS Stéphane préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de Séance constate que sont présents :

- M FRANCOIS Stéphane, détenteur de la pleine propriété de 330 actions,
- Mme MULLOIS Nolwen, détenteur de la pleine propriété de 170 actions,

Total des actions des associés présents ou représentés : 500 actions détenues en pleine propriété sur les 500 actions composant le capital social.

Le Président de Séance constate que tous les associés sont présents ou représentés et que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 et quitus au Président
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce - ; approbation de ces conventions ;
- Ratification de la rémunération de la Gérance
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale , après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président , approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'assemblée générale approuve en outre le montant des dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39, 4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 25.422 euros ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 3.813 euros.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 38.403 euros de la manière suivante :

Origine

Réserve légale : 400 euros

Autres réserves : 662.905 euros

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 38 403 euros.

Affectation

Réserve légale : 4.600 euros

Solde du poste réserve légale : 5.000 euros

Autres réserves : 33.803 euros
Solde du poste aux autres réserves : 696 708 euros.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 751.708 euros et celui des réserves à 701.708 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – RATIFICATION DE LA REMUNEATION DU GERANT

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au Gérant au cours de l'exercice pour un montant de 43.989 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR

LES FORMALITES

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de Séance déclare la séance levée à 19 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.



Le Président de Séance
M FRANÇOIS Stéphane

Les associés présents : *Mme MULLOIS Nolwen*